

REGLEMENT FINANCIER

Saison 2025 - 2026

Le Comité Directeur fixe chaque année le montant des amendes prévues dans les règlements généraux du District des Flandres (voir tableau).

Chaque trimestre, le District des Flandres met à disposition des clubs son relevé de compte via FOOTCLUBS. Les clubs ont 15 jours pour régulariser leur situation vis à vis du District des Flandres en versant les sommes dues.

NUMERO DES ARTICLES	LIBELLE	MONTANT En Euro
<u>Les Règlements Généraux</u>		
Article 68	Spéculation	100.00
Article 71	Homologation d'un tournoi	20.00
	Tournoi non homologué	150.00
Article 76 Droits d'engagement	Seniors D1 – D2 – D3	50.00
	Autres divisions, Vétérans, Masculins, Féminines, Futsal	40.00
	Masculins, Féminines, Futsal	
	• U14 à U18/U19	30.00
	• U10 à U13	20.00
	• U6 à U9	Gratuit
	Loisirs, Beach Soccer	35.00
Article 77	1 ^{er} Rappel par mail pour compte club non soldé	15.00
	2 ^{ème} Rappel par mail pour compte club non soldé	35.00
Article 78 Cotisation et Billetterie	Seniors Masculins D1-D2-D3-D4-D5	120.00
	Seniors réserves Matin, Féminines, Futsal, Vétérans et Super Vétérans	60.00
	Seniors à 7	40.00
	Jeunes uniquement	30.00
Article 79 Mutuelle	Toutes catégories	40.00
Article 92 et Annexe 3 bis	Demande de dérogation « Classique » jusqu'au mercredi 23h59.	Gratuit
	Demande de dérogation « Exceptionnelle » à partir du Jeudi.	20.00
	Amende au club adverse en cas de non-réponse avant date précisée article 92.	50.00
	Demande de dérogation « Exceptionnelle Foot Educatif » (*)	
	• Jusqu'au vendredi 14h00.	Gratuit
	• Du vendredi 14h00 au samedi 11h00.	5.00
	Frais de gestion de dossier (Football éducatif)	20.00
Article 99	Zone Technique non tracée	31.00

Article 105	Couleurs maillots	21.00
Article 106	Absence de pancarte "respect arbitre" et/ou affiche "Protocole"	21.00
Article 108	Absence de délégué de terrain	60.00
Articles 113 115 179	Feuille d'arbitrage (de match) incomplète	15.00
	Non vérification des licences avant le début du match	60.00
	Non vérification des licences avant le début du match en cas de récidive	120.00
	Envoi tardif par feuille d'arbitrage (de match)	25.00
	Absence de désignation de l'épreuve même partielle	16.00
Article 130	Nombre minimum de joueurs (Match arrêté pour insuffisance de joueurs)	50.00
Article 136-138- 186.6	Participation d'un joueur, d'un dirigeant non qualifié ou suspendu	100.00
	En cas de non-qualification d'un ou plusieurs joueurs (délai de 4 jours non respecté), l'équipe sera sanctionnée de :	
	• Joueurs de U6 à U13	20.00 (100 € maxi)
	• Joueurs de U14 à U19	40.00 (150 € maxi)
	• Joueurs Seniors et Vétérans	60.00 (200 € maxi)
	L'amende est appliquée pour chaque joueur en infraction. Amende pour joueur <u>non licencié</u> par joueur en infraction (sans changement).	100.00
Article 139	Absence non excusée à une convocation	50.00
Article 145	Droits de Confirmation de Réserves et de Réclamations	30.00
	Réserves non confirmées	30.00
Articles 150-151-152	Frais de procédure d'Appel	75.00
	Frais de procédure d'Appel en cas de non-présentation en première instance ou absence de rapport circonstancié	150.00
Article 160	Instruction d'un dossier de Discipline	90.00
	Non réponse à une demande d'un complément d'information	150.00
Article 165	Frais de dossier pour manquement à l'Ethique sportive	75.00
Article 170 et Annexe 4	Fraude sur identité en cours de rencontre (fausse licence)	400.00
Article 174	Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, mixité	31.00
Article 175	Participation à plus d'une rencontre le même jour ou au cours de deux jours consécutifs	80.00
Article 179	Non envoi d'une feuille de match (FMI ou Papier) après rappel	21.00 + 5 € Frais administratif
Article 180	Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans autorisation fédérale	51.00
Article 181	Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation.	60.00
Article 182	Match sans autorisation contre un club d'une nation étrangère.	61.00
Article 183	Emploi, par un Club d'un nom de circonstance ou d'emprunt, sans autorisation	61.00

Article 187	<u>Frais de Dossier :</u> - 1 ^{er} Carton jaune - 2 ^{ème} Carton jaune - 3 ^{ème} Carton jaune	5.00 15.00 25.00
	<u>Amendes Disciplinaires :</u> - 2 cartons jaunes dans le même match + (frais de dossier disciplinaire) - 1 Carton rouge + (frais de dossier disciplinaire)	25.00 (+10.00) 30.00 (+10.00)
Article 189	Police du terrain Vente de boissons	51.00 31.00
Article 191	Club suspendu participant à une rencontre amicale	30.00
<u>Annexe 2 "les Coupes"</u>		
Annexe 2 : Droits d'Inscription	Engagement par Coupes en catégorie Seniors, Vétérans, Féminine, Futsal	30.00
	Engagement par Coupes Jeunes, Loisirs	20.00
Annexe 2	Forfait Coupes Seniors et Vétérans	30.00
	Forfait Coupes Jeunes et Coupe Féminines	20.00
Annexe 2	Forfait Coupes Loisirs et Futsal (idem championnat)	30.00
	Forfait Coupes Loisirs et Futsal avant la rencontre	17.00
<u>Annexe 3 "les Championnats" et 6 A "Les Forfaits – la Cotation"</u>		
Annexes 3 et 6	<u>Forfaits : Seniors D1 à D5 et Seniors Féminines à 11</u> - 1 ^{er} Forfait - 2 ^{ème} Forfait - 3 ^{ème} Forfait - Forfait Général - Retrait avant début de Championnat	Doublé si District pas prévenu 12h avant 20.00 40.00 80.00 140.00 40.00
	<u>Forfaits : Seniors Réserves du matin, Seniors à 7, Vétérans, Super vétérans, Loisirs, Futsal et Féminines à 7</u> - 1 ^{er} Forfait - 2 ^{ème} Forfait - 3 ^{ème} Forfait - Forfait Général. - Retrait avant début de Championnat	Doublé si District pas prévenu 12h avant 20.00 30.00 50.00 100.00 40.00
Annexes 3 et 6	<u>Forfaits : "U13" à "U19" et Féminines</u> - 1 ^{er} Forfait "U13" à "U19" et Féminines - 2 ^{ème} Forfait "U13" à "U19" et Féminines - 3 ^{ème} Forfait "U13" à "U19" et Féminines - 4 ^{ème} Forfait "U13" à "U19" et Féminines - Forfait Général Retrait avant début de Championnat	Doublé si District pas prévenu 12h avant 10.00 20.00 30.00 40.00 100.00 30.00
	<u>Forfaits : "U10" à "U12"</u> - 1 ^{er} Forfait "U10" à "U12" - 2 ^{ème} Forfait "U10" à "U12" - 3 ^{ème} Forfait "U10" à "U12" - 4 ^{ème} Forfait "U10" à "U12" - Forfait Général Retrait avant début de Championnat	Doublé si District pas prévenu 12h avant 5.00 10.00 15.00 20.00 30.00 30.00

Annexes 3 et 6	Forfait au cours des 2 dernières journées	Amende triplée
<u>Annexe 6 B "Les Forfaits – la Cotation"</u>		
Annexe 6 Article 4	Abandon de terrain Indiscipline d'un licencié ou de l'équipe	110.00 150.00
<u>Annexe 8 "l'Internet"</u>		
Annexe 8	Non saisie complète des résultats par INTERNET et/ou FOOTCLUBS avant lundi 11h00 et dans les 24 heures pour les matches en semaine	15.00 Par résultat
<u>Annexe 10 "Retour au terrain du plan Stop Violence"</u>		
Annexe 10	<i>Retour au terrain du plan Stop Violence</i>	<i>Cf règlement de la LFHF</i>
<u>Annexe 11 "la Feuille de Match Informatisée"</u>		
Annexe 11	<u>1^{ère} implication</u> du club dans l'impossibilité d'utiliser la FMI : Retrait d'un point au classement (avec sursis) et amende de 80 €. <u>2^{ème} implication</u> : Retrait de 2 points fermes (1 ferme + 1 révocation du sursis) au classement et amende de 80 €. <u>3^{ème} implication</u> : Retrait de 4 points fermes au classement et amende de 80 €. <u>4^{ème} implication</u> : Retrait de la compétition et rétrogradation au niveau inférieur pour la saison suivante.	
<u>Statuts</u>		
STATUTS	Absence Assemblée Générale ou club non représenté	15.00 / voix
<u>Divers</u>		
Outils de communication et informatique		80.00
Non-participation à la Journée nationale des débutants après inscription		100.00 + 30.00 par équipe
Absence d'inscription à la Journée nationale des débutants		100.00
Développement des pratiques		100.00
Non renvoi de la fiche de renseignements		30.00
Absence à un stage ou une sélection		35.00
Refus du prélèvement automatique (sauf si chèque toujours dans les délais)		50.00
Services Civiques : Frais de gestion par volontaire		200.00
Services Civiques : non-respect de la charte – amende au club		150.00